

LA MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE (MPP)



Méthode originale et innovante mise au point par Anatole Pikas dans les années 70.

Méthode utilisée dans les pays scandinaves, au Canada et en Europe.

Méthode choisie par l'Unité PSPS et mise en place dans la majorité des écoles du canton de Vaud.

PRINCIPES DE LA MPP

La MPP repose sur trois hypothèses:

1. L'intimidation est davantage le résultat de la pression du groupe qu'une volonté de nuire.
2. La position d'intimidateur n'est pas confortable.
3. L'intimidateur a le désir de sortir de l'intimidation.

Principes:

Entretiens individuels pour casser la dynamique de groupe.

Recherche de suggestions de la part de l'intimidateur et des témoins.

Méthode non blâmante.

L'intervenant a une posture de diplomate.

La MPP n'est pas applicable si la situation est grave (violences physiques, menaces de mort, cyberharcèlement, sexting).

NB: Les parents ne sont pas systématiquement informés des entretiens.

PERSONNES FORMÉES ÉQUIPE AGIR

Noyau équipe Agir

Corinne Steputat

Floriana Cecere

Jeanique Verga

Partenariat

Direction

Equipe PSPS

Enseignantes formées

Martinet 7P – 8P

Béatrice Barraud

Manon Delétra

Laetizia Rappazzo

Gaëlle Jeanmonod

Natacha Perez

Gilly 7P – 8P

Néomi Frei

Maria Ganz

Martinet 9S– 11S

Géraldine Bjorg

Floriana Cecere

Monica Cordey

Virginie Gallay

Adelaide Moreira

Sophia Pervanher

Corinne Steputat

ETAPES DE LA MPP

Alerte donnée par enseignants, cible, élèves, parents... à l'équipe ressource Agir.

L'équipe ressource Agir se réunit pour définir s'il s'agit bien de harcèlement et si la MPP convient à la situation.

Rencontre de la cible → définir qui sont les intimidateurs et témoins.

Constitution d'une équipe d'enseignants formés qui vont agir.

Entretiens individuels de 5 à 10 minutes sur temps scolaire jusqu'à l'arrêt de l'intimidation.

Suivi de la mise en place des suggestions pour aider la cible.

En parallèle, suivi de la cible au même rythme (infirmière ou médiatrices).